

Commune de Chantesse
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 15 JUIN 2016
A 20 H 30
Compte-rendu de séance

Présents : Isabelle Oriol, René Guinard, Bruno Essertier, Marie-Laure Gambirasio, Martine Durris, Denis Lacchio, Olivier Pevet, Marie-Hélène Fontaine

Absents : Nathalie Bessoud, Daniel Martin, Stéphane Béchu (excusés)

Madame Bessoud a donné procuration à Monsieur Lacchio
Monsieur Martin a donné procuration à Madame Oriol

Monsieur Olivier Pevet a été élu secrétaire.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 Mai 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 Mai 2016.

2 –Délibération de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024

Madame le Maire informe l'assemblée du courrier de l'association des Maires de France demandant aux communes d'apporter leur soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024.

Après discussion, le Conseil municipal accepte cette proposition, 2 abstentions, 8 pour.

3- Délibération pour redevance 2015 pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques

. Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 juin 2015, concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communication électroniques (Orange).

Il est rappelé à l'assemblée que les tarifs maxima applicables en 2015 découlent des calculs suivants :

- Moyenne année 2014 = (index de TP01 de décembre 2014 + mars 2015 + juin 2015 + septembre 2015)/4

- Moyenne année 2006 = (index de TP01 de décembre 2005 + mars 2006 + juin 2006 + septembre 2006)/4
Soit 1.34152 (coefficient d'actualisation).

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, applique les tarifs suivants :

Artères aériennes :	53.66 € x 2.994 kms	160.66 €
Artères souterraines :	40.25 € x 1.208 kms	48.62 €
Total :		209.28 €

4 – Questions diverses

- 1) Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'association Espace Nature Isère remerciant la commune de la présence d'un de ses représentants à leur assemblée générale.
- 2) Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier d'habitants de Chantesse souhaitant que le réseau électrique du secteur de la Bourgeat soit étudié lors des prochains travaux électriques dans la commune. (enfouissement des lignes, lampadaires)
- 3) **Conseil d'écoles** : il est fait le compte-rendu du dernier conseil d'écoles.
Effectifs scolaires 2016-2017 :
PS : 6
MS : 16
GS : 14
CP : 15
CE1 : 7
CE2 : 12
CM1 : 13
CM 2 : 11
- 4) **Concours des villages fleuris** : la commune souhaite s'inscrire à ce concours pour l'année 2017. Les habitants pourront également participer à ce concours.

SEANCE CLOSE A 21 H 15